

# CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SERIES D'AGE SIMPLES ET DOUBLES



## Samedi 08 janvier 2011

Hall des foires, chemin de Renval - BASTOGNE

Organisation du club de Rulles

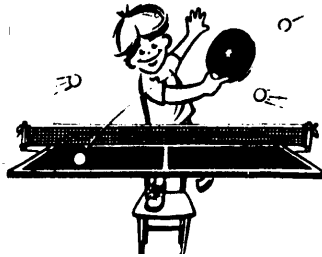
### Inscriptions

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues en ligne sur le site de la province pour le **31 décembre 2010 à 20H au plus tard**. Une liste des inscrits y figurera journalièrement.

Les tableaux seront tirés le mercredi 05 janvier et ne seront plus modifiés par après... Qu'on se le dise

### Horaire

- 09 H 00 : Mixtes
- 11 H 00 : Doubles
- 14 H 00 : Simples jeunes
- 15 H 00 : Simples vétérans



**Attention,  
Hall des foires  
REIVAL - BASTOGNE**

### Catégories

- Poussins (\*), Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors, 17-21 Dames & Messieurs.

- Vétérans 40,50, 60 Dames & Messieurs

(\* ) Cette série n'est pas qualificative pour les championnats de Belgique, les joueurs estimant avoir une chance de qualification pour ces championnats doivent s'inscrire en préminimes.

### Remarques

est poussin le joueur né en 2002 ou plus jeune  
est préminime le joueur né en 2000 ou 2001  
est minime le joueur né en 1998 ou 1999  
est cadet(te) le joueur né en 1996 ou 1997  
est junior(e) le joueur né entre 1993 et 1995  
est 17-21, le joueur né entre 1989 et 1992

est vétéran 40, le joueur né entre 1961 et 1970  
est vétéran 50, le joueur né entre 1951 et 1960  
est vétéran 60, le joueur né entre 1941 et 1945  
est vétéran 65, le joueur né entre 1946 et 1950  
est vétéran 70, le joueur né entre 1931 et 1935  
est vétéran 75, le joueur né entre 1936 et 1940  
est vétéran 80, le joueur né avant 1931

- ✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.
- ✓ Droit d'inscription : 4 € pour les simples /4 € papaire de double.
- ✓ Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.
- ✓ Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €.
- ✓ Dans les doubles, la composition des paires est libre.
- ✓ Elle s'alignera toujours dans la série correspondant à l'âge du joueur le plus âgé sauf en ce qui concerne les vétérans où la paire devra s'inscrire dans la série du joueur le moins âgé
- ✓ Un joueur(euse) ne peut s'inscrire que dans une série de simple, de double et une série de mixte.

## Qualification pour les championnats de Belgique

### SERIES JEUNES:

simples: Les quatre demi-finalistes plus le joueur le mieux classé du critérium provincial de la catégorie et qui ne figure pas parmi les quatre demi-finalistes

Doubles et double mixtes: les quatre paires demi-finalistes des championnats provinciaux.

### VETERANS :

simples : Tous les joueurs qui ont participé aux championnats provinciaux catégories simples Vétérans ou au critérium provincial.

doubles : Toutes les paires qui ont participé aux championnats provinciaux catégories doubles Vétérans.

Aucune modification des paires ne sera admise